Madame, Monsieur,

La présente lettre vise à dénoncer la publicité vue sur [votre page Facebook](https://www.facebook.com/atamemontreal/photos/a.509696465773217.1073741829.497398420336355/705586636184198/?type=1&theater) le 13 octobre 2014 ainsi que sur [Montréal.Tv](http://montreal.tv/portail/blog/2014/10/body-sushi-sushi-sur-corps-nu-chez-atame-ce-soir/) le 15 octobre 2014. Au delà de la publicité nous dénonçons l’événement qu’elle annonce, c’est-à-dire un souper de sushis servis sur le corps nu d’une femme (« body sushi »).

Nous jugeons cette pratique sexiste car elle dévalorise les femmes en les réduisant au rôle d’objet - ici de table ! – un rôle passif, ridicule et humiliant. La femme est objectifiée en ce qu’elle est rendue anonyme et ne participe en rien à ce qui se produit autour d’elle. Le seul aspect de sa personne engagé dans l’activité est son corps et c’est sa sexualité et sa nudité qui sont mis de l’avant plutôt que sa personnalité, ses talents, ou ses désirs. Cette emphase sur la sexualité est soulignée par la publicité qui annonce « une expérience aphrodisiaque unique » et montre une femme habillée (d’un kimono décolleté), positionnée entre les jambes écartée de la femme utilisée comme table et tendant une main vers le sein de celle-ci.

La réduction des femmes à leur sexualité et à leur apparence les enferme dans des rôles qu’elles n’ont pas choisis et qui les limitent. Quant à l’objectification des femmes, elle les réduit à être des objets plutôt que des sujets actant et pensant et a des impacts néfastes sur l’estime et la santé tant physique que mentale de nombreuses femmes. Les messages publicitaires - et les pratiques telles que le « body sushi » - banalisant l’hypersexualisation et misant sur la sexualité et la passivité des femmes imposent des normes esthétiques et comportementales néfastes pour l’égalité entre les femmes et les hommes.

La CNCPS est un organisme sans but lucratif qui effectue une veille médiatique, dénonce les publicités à caractère sexuel ou sexiste et oeuvre afin que médias et publicités offrent des représentations des femmes et des filles qui soient égalitaires et diversifiées, dans une optique d’égalité entre les hommes et les femmes.

C’est donc par souci d’égalité entre les femmes et les hommes que nous dénonçons l’évènement « body sushi » organisé par Atamé le 15 octobre 2014 ainsi que les publicités annonçant cette pratique (les 13 et 15 octobre 2014 sur Facebook et Montréal.TV). Il s’agit d’un exemple patent de l’objectification des femmes à des fins publicitaires et commerciales et d’une atteinte à l’égalité entre les femmes et les hommes.

En ce sens, nous demandons que ladite publicité ne soit plus diffusée, si ce n’est pas déjà le cas, mais surtout, que les événements que vous organiserez à l’avenir seront plus respectueux à l’égard des femmes.

En attente d’une réponse de votre part,

Éliane Legault-Roy

Agente de communications

Coalition nationale contre les publicités sexistes